

Bleu et Blanc

La lettre de votre Maire

*Une cérémonie exceptionnelle
pour le 8 Mai 2009.*

Souvenons-nous...

Le Président de la République a choisi la ville de Sainte-Maxime pour organiser la cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Notre commune a, en effet, été un haut lieu du débarquement de Provence.

8 septembre 1943

Arrivée des Allemands à Sainte-Maxime.

Février 1944

Les Allemands font évacuer les maisons du port, dont l'église. Le Curé Célestin Buisson doit improviser un lieu de culte au «Casino-Beach».

6 juin 1944

Les Allemands font sauter le port à midi. Lors de l'explosion, un bloc de pierres tombe sur la voûte de l'église et endommage celle-ci sérieusement.

15 août 1944

Au matin, les Forces Alliées débarquent à la Nartelle puis à la Croisette.

L'emplacement de la brèche pratiquée dans le mur correspond à l'actuel poste de secours des CRS Sauveteurs-Maîtres-Nageurs.

Quelques instants plus tard, les péniches de débarquement arrivaient sur la plage de Sainte-Maxime.

Le 8 mai 2009, de 11h30 à 13 heures, la ville de Sainte-Maxime va vivre un événement mémorable et privilégié.

Le Président de la République, Monsieur Nicolas Sarkozy, nous fait l'honneur de sa présence, accompagné du Premier ministre, pour présider la cérémonie nationale de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.

À cette occasion, sera offert à notre ville un spectacle inoubliable, avec une revue navale, impliquant un grand nombre de bâtiments de la Marine Nationale, et une revue aérienne, conduite par les avions de la Patrouille de France.

Cette cérémonie patriotique sera aussi l'occasion de mettre à l'honneur nos anciens combattants, et notamment les vétérans de la seconde guerre mondiale, dont certains ont participé au Débarquement de Provence.

J'ai tenu à ce que le plus grand nombre de Maximois puisse participer à cette cérémonie. Vous êtes donc tous invités à assister à ce rassemblement mettant en valeur notre ville. Je vous invite à vous rendre soit à la pointe des Sardinaux, soit à la plage des Eléphants, d'où vous aurez une vue privilégiée. Les consignes pour vous rendre sur ces lieux vous sont rappelées au verso de cette lettre.

Une manifestation de cette ampleur va naturellement entraîner quelques perturbations pour la circulation dans notre ville. La route du Littoral (depuis le Port jusqu'au rond-point du Débarquement) sera fermée à la circulation de 6 heures à 17 heures.

D'autres voies seront réservées à la circulation des bus et des navettes mis en place pour se rendre sur les lieux de la cérémonie : avenue du Débarquement, chemin de la Vierge Noire, route Jean Corona, Boulevard des Cactus, Boulevard des Sardinaux. Je précise toutefois que les riverains de ces voies feront bien sûr l'objet d'une attention particulière.

Il vous est donc fortement conseillé de ne pas avoir recours à votre véhicule personnel ce jour-là. Je compte sur chacun d'entre vous pour adhérer à cette mesure et privilégier le déplacement piéton.

Si vous devez impérativement effectuer un déplacement en voiture, des itinéraires de déviation seront mis en place par la Gendarmerie nationale.

Grâce à la compréhension de tous et à l'implication de chacun, permettons ensemble à Sainte-Maxime d'accueillir cette cérémonie nationale dans les meilleures conditions.



Sainte-Maxime

Vincent MORISSE
Maire de Sainte-Maxime

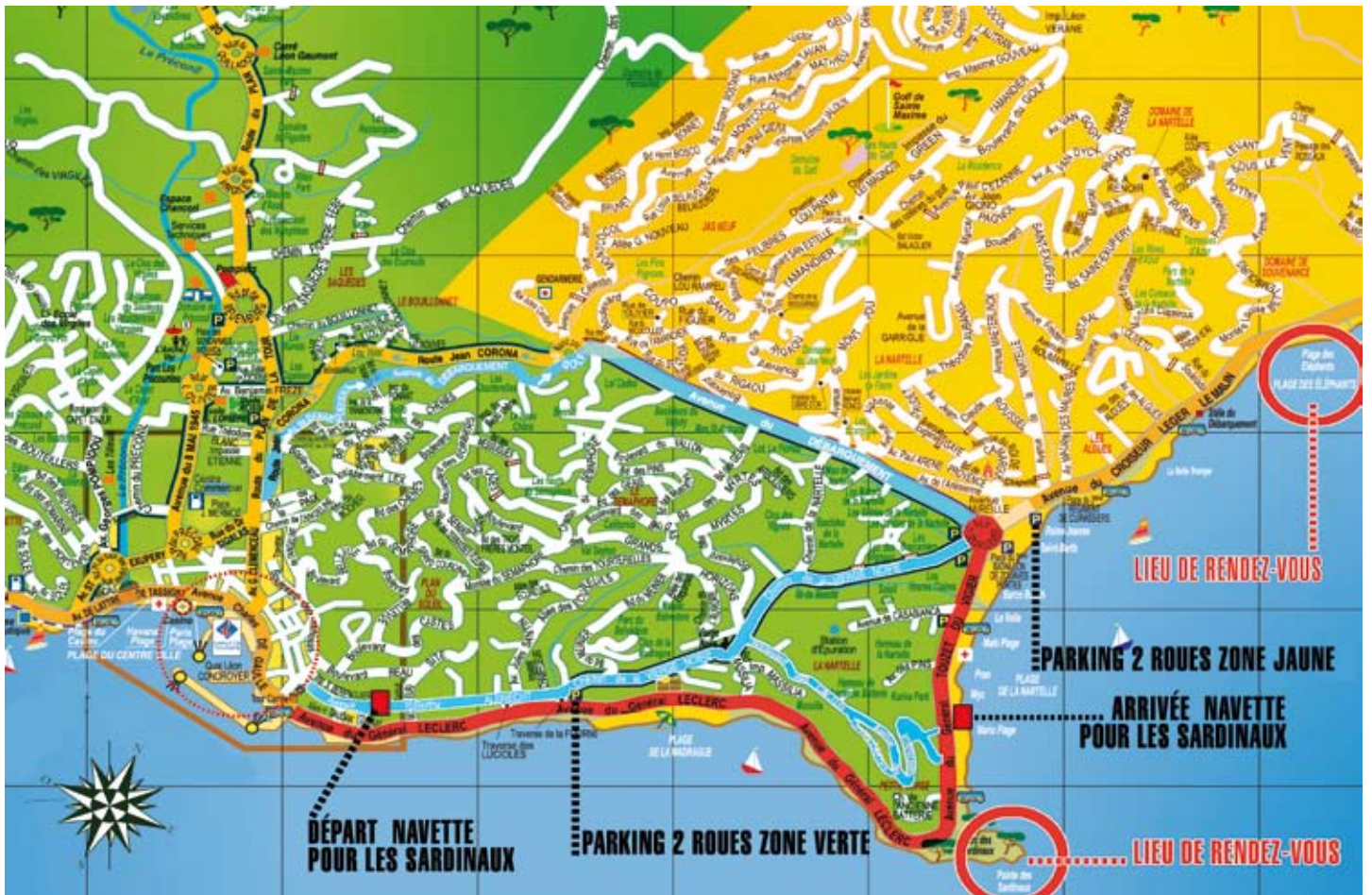
Si vous souhaitez vous rendre à la cérémonie du 8 mai 2009 et profiter du spectacle exceptionnel de la revue navale et aérienne dans le Golfe, je vous invite à venir tôt et à suivre les recommandations suivantes :

Vous habitez dans les quartiers Nord-Est de Sainte-Maxime (représentés en orange sur le plan ci-dessous) :

- Privilégiez des déplacements piétons; des itinéraires sécurisés vous permettront de vous rendre à la Plage des Eléphants.
- Si vous venez en deux-roues, vous pourrez vous stationner le long du Littoral après la Stèle du Débarquement (comme indiqué sur le plan ci-dessous). Vous devrez ensuite continuer votre parcours à pied jusqu'à la plage.

Vous habitez dans les autres quartiers de Sainte-Maxime (représentés en vert sur le plan ci-dessous) :

- Privilégiez, pour ceux d'entre-vous qui habitent à proximité, les déplacements piétons; des itinéraires sécurisés vous permettront de vous rendre à la Pointe des Sardinaux.
- Si vous venez en deux-roues, vous pourrez vous stationner sur le Parking de la Fourmi (comme indiqué sur le plan ci-dessous). Vous devrez alors emprunter l'Avenue Berthy Albrecht pour vous y rendre, l'Avenue du Général Leclerc étant fermée à la circulation. Vous devrez ensuite continuer votre parcours à pied jusqu'au lieu de rendez-vous.
- Un circuit de navettes a été spécialement mis en place à cette occasion; le lieu unique d'embarquement se situe à l'angle de l'Avenue Berthy Albrecht et de l'Avenue Henri Frenay. La première navette partira à 8 heures du matin. La dernière navette, vous permettant de rejoindre le centre-ville pour le retour, partira de la Pointe des Sardinaux à 17 heures.



En fonction des conditions climatiques, je vous invite à prévoir :

- Une casquette
- Un en-cas
- Des rafraîchissements non alcoolisés

Voies fermées à la circulation à partir de 6 heures.

Voies réservées pour le cheminement des navettes :

- Avenue Berthy Albrecht
- Chemin de la Vierge Noire
- Boulevard des Cactus
- Avenue des Sardinaux
- Route Jean Corona
- Avenue du Débarquement

Pour toute information complémentaire,

vous pouvez contacter la Mairie au

04 94 79 97 97